

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1928

Attribution d'une subvention d'équipement de 10 000 euros au Cercle de l'Aviron de Lyon, pour l'acquisition de bateaux de haute compétition - Approbation et signature d'une convention d'application

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1928 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 10 000 EUROS AU CERCLE DE L'AVIRON DE LYON, POUR L'ACQUISITION DE BATEAUX DE HAUTE COMPETITION - APPROBATION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions).

Les résultats nationaux et internationaux obtenus par les rameurs des clubs d'aviron lyonnais contribuent au rayonnement international de la ville de Lyon.

L'Association « Cercle de l'Aviron de Lyon » compte 420 licenciés (265 hommes et 155 femmes) dont 146 âgés de moins de 18 ans (données de la saison sportive 2014-2015).

En 2015, je vous rappelle que Morgan Maunoir a obtenu le titre de Champion du monde en 4 et champion de France en 4 sénior, avec Hugo Boucheron, sélectionné aux JO de Rio 2016.

Le « Cercle de l'Aviron de Lyon » propose une large gamme de pratique de l'aviron, de la compétition de haut niveau (12 titres de Champion de France et 3 titres de Champion du Monde depuis une dizaine d'années) à la randonnée sur les rivières de France et d'Europe en passant par la formation des jeunes dès 12 ans dans son école labélisée « 3 étoiles » par la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.

L'Association « Cercle de l'Aviron de Lyon » a formulé une demande d'aide financière municipale afin de lui permettre d'acquérir deux bateaux : un Skiff de compétition pour Morgan Maunoir et un Quatre sans barreur de compétition transformable en Quatre de Couple sans barreur.

Les devis présentés par l'Association s'élèvent au total à 45 390 € TTC pour ces deux bateaux.

Je vous propose d'apporter notre soutien à ce club d'aviron en lui accordant une participation financière de 10 000 € et de signer une convention d'application avec cette association.

En 2015, l'Association a bénéficié, par délibération n° 2015/825 du 19 janvier 2015, d'une subvention de fonctionnement qui s'est élevée à 30 000 €, reconduite à même hauteur en 2016.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention d'investissement de 10 000 € est allouée à l'Association « Cercle de l'Aviron de Lyon », pour l'acquisition de deux bateaux de compétition.

2- La convention d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le « Cercle de l'Aviron de Lyon », est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT